



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 33

Convoqué le 31 août 2017, le Conseil Municipal s'est réuni le 7 septembre 2017, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSES : Véronique ADMANT (procuration Fabrice YONGBLOUTT), Sylvie ADANT-VIOLART, Patricia BARBIER (procuration Bruno LEHMANN), Cédric MASSON (procuration Colette LANGKUST), Brigitte THIRIET (procuration Philippe LEONARD).

Colette LANGKUST a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2017**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » des 20 juillet et 25 août 2017**

Ouverture des dossiers de candidature pour la maîtrise d'œuvre des travaux du 2 rue des Brasseries. Quatre dossiers sont parvenus en mairie (dont un hors délai). Il est décidé de rencontrer ces 3 architectes le 25 août.

Le 25 août, la commission a donc rencontré les 3 architectes. Il est demandé à chaque candidat de nous faire parvenir leur proposition de mission pour le 15 septembre.

- **Prise de compétence « assainissement » par le CCS**

Le Maire expose que la Communauté de Communes du SANON a approuvé par délibération du 28 juin 2017, le transfert de la compétence « Assainissement collectif, non collectif et gestion des eaux pluviales » entre les communes et la communauté de communes.

Chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil municipal accepte cette prise de compétence : (pour : 11 – contre : 2)

- **PLU : servitude d'utilité publique en regard des canalisations**

Le Préfet demande d'annexer au Plan Local d'Urbanisme la servitude d'utilité publique relative à la maîtrise des risques en regard des canalisations de gaz qui traversent notre territoire. Une délibération n'est pas obligatoire, il suffit seulement d'un arrêté du maire qui sera pris prochainement.

- **Correction délibération 2017/047 (erreur matérielle)**

Suite à une erreur matérielle, sur la délibération N° 2017/047 OUVERTURE DE CREDITS, le signe – a été porté à l'article 665 et à l'article 673 au lieu du signe +. Il convient de rectifier cette erreur. A l'unanimité, les membres du conseil acceptent cette rectification.

- **Demande de subvention AFE**

L'A.F.E. (Ancienne Frontière d'Einville) a sollicité une subvention exceptionnelle afin de financer l'achat de matériel (buts, systèmes de relevage, mâts, tendeurs, filets).

Après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil municipal décide de subventionner cet achat pour un montant arrondi à 380,00 € (20 % du coût d'achat : 1 896,66 € HT), sur présentation de la facture : (pour : 11 – contre : 2)

- **Traitements des murs, sols, bâtiment 2, rue des Brasseries**

A l'unanimité, le conseil décide le traitement contre un champignon, des murs, sols du bâtiment situé 2 Rue des Brasseries. L'entreprise retenue est la Sté AUBRIAT (Epinal) pour un montant HT de 11286,00€. A ce montant s'ajoutent éventuellement 1 200,00 € en fonction de l'état sanitaire de la terre.

- **Demande de location du panneau « fête foraine »**

Une commune a fait la demande de location du notre panneau « fête foraine ». A l'unanimité, il est décidé de leur prêter sans contre partie.

- **Convention d'autorisation et d'usage de site**

Madame HIRTT, Chef du Centre de Secours, a sollicité la mairie pour utiliser et fréquenter le dépôt de la commune, 20 bis Grande Rue, aux fins de formation et d'entraînement des sapeurs-pompiers. Le conseil autorise, à l'unanimité, le maire à signer cette convention.

- **Informations diverses**

- L'opération « Brioches de l'amitié » de l'AEIM aura lieu, sur notre commune, le vendredi 6 octobre à partir de 17h00.

- Le ramassage des objets encombrants est prévu le 29 septembre. Merci de sortir vos objets la veille au soir.

- Le passage de la balayeuse est prévu lundi 25 septembre. Merci de faciliter son passage en laissant les caniveaux accessibles.

- L'Etablissement Français du Sang nous informe que lors de la dernière collecte, 48 personnes ont été prélevées.

- La CCS organise, le lundi 9 octobre de 14h30 à 17h00, une conférence d'information sur la thématique « accompagner un proche dépendant : être aidant, être aidé ». Renseignements à la CCS.

Prochain conseil : jeudi 5 octobre 2017 à 20h00